



VILLE DE VERSOIX

MAIRIE

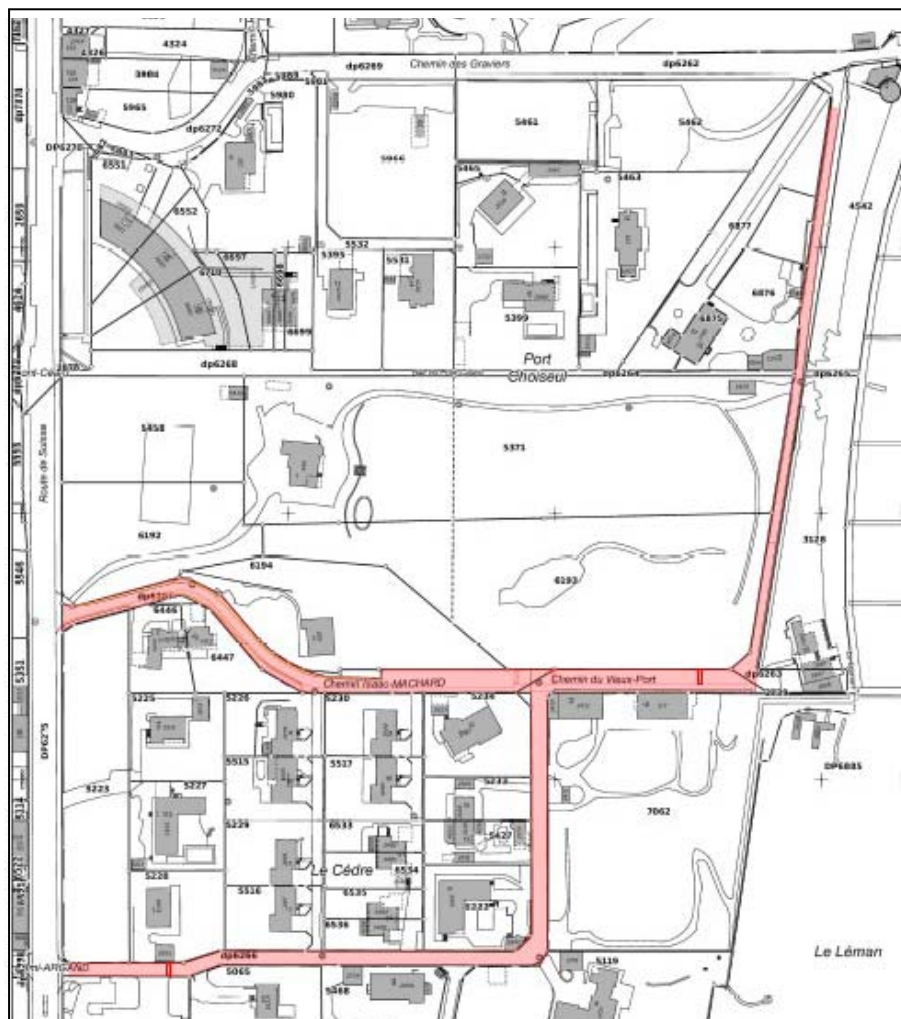
## MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A l'attention de Mesdames et Messieurs,  
Les Conseillères Municipales et Conseillers Municipaux

Evolution du message :	Validé par :	Quand :	Suivi par :
Décision de commencer l'élaboration du message :	Le Conseil administratif	8 juillet 2020	CL/MAU
Fin de l'élaboration et validation du message :	Le Conseil administratif	23 septembre 2020	CL/MAU
Présentation à la Commission Aménagement et Transports	La Commission	29 septembre 2020	CL/MAU
Présentation à la Commission des Finances, Administration et Economie :	La Commission	1 <sup>er</sup> octobre 2020	JT/VA
Présentation au Conseil Municipal :	Le Conseil municipal	5 octobre 2020	CL

### CRÉDIT DE CHF 2'000'000.- TTC

DESTINÉ AU RÉAMÉNAGEMENT DE SURFACE DU CHEMIN DU VIEUX-PORT, CHEMIN ISAAC-MACHARD, DE L'ACCÈS CENTRAL AU PORT ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ZONE NORD DE LA PLACE BORDIER



---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>2. DÉROULEMENT DES TRAVAUX .....</b>	<b>8</b>
<b>3. MARCHE A SUIVRE .....</b>	<b>8</b>
<b>4. PLAN FINANCIER .....</b>	<b>9</b>
<b>5. CONCLUSION .....</b>	<b>10</b>

### 1. INTRODUCTION

#### 1.1 RÉAMÉNAGEMENT DE SURFACE DU CH. DU VIEUX-PORT & DU CH. I-MACHARD

En date du 16 décembre 2013, le Conseil municipal votait un crédit d'étude de CHF 69'250.- destiné à l'élaboration des plans de marquage et de la signalisation verticale découlant de l'étude générale du stationnement ainsi qu'à la poursuite de l'étude « accès Choiseul ».

En date du 17 septembre 2018, le Conseil municipal votait un crédit de construction de CHF 2'800'000.- pour la réalisation de la dernière étape de collecteurs EU-EP, comprenant également la réfection de la chaussée, en réaménageant la surface du chemin Huber-Saladin, du chemin des Gravieres et du parking Gravieres. Dans le cadre de ces travaux, la zone 30 a déjà été mise en fonction sur tout le secteur Choiseul, et les modifications liées au régime de circulation ont été appliquées sur le chemin du Vieux-Port (zone piétonne, excepté aux riverains) ainsi que sur le chemin Isaac-Machard (inversion du sens de circulation sur la partie haute du chemin).

Pour rappel, une large consultation des usagers de Port-Choiseul, ainsi que de la Direction Générale des Transports, a permis d'établir un schéma de circulation répondant notamment aux attentes suivantes :

- sécuriser l'accès piétons à Port-Choiseul,
- assurer l'accès aux ayants droit actuels et aux usagers du port,
- éviter le trafic de transit le long des quais,
- faciliter la remontée des bateaux (mâtés) du chantier naval en direction de la route de Suisse,
- modifier légèrement la Place Bordier avec la création de quelques places supplémentaires,
- mettre en place un nouveau régime de stationnement.

En 2020, c'est dans la continuité de ce qui a été réalisé sur le chemin des Gravieres et le chemin Huber-Saladin, qu'il est prévu de réaménager le chemin du Vieux-Port ainsi que le chemin Isaac-Machard.

Descriptif des travaux :

- Création d'un trottoir en enrobé clouté sur le chemin Isaac-Machard pour sécuriser les piétons.
- Réfection complète des enrobés avec zone en enrobé grenailé (seuils, ...).
- Remise à neuf de l'éclairage public.
- Amélioration des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales.

L'autorisation de construire N° 111320-1 liée à ces travaux a été délivrée par l'Office compétent le 15 mai 2020.



Extrait du plan de situation du projet de réaménagement du chemin du Vieux-Port et du chemin Isaac-Machard, bureau d'architecture MSV



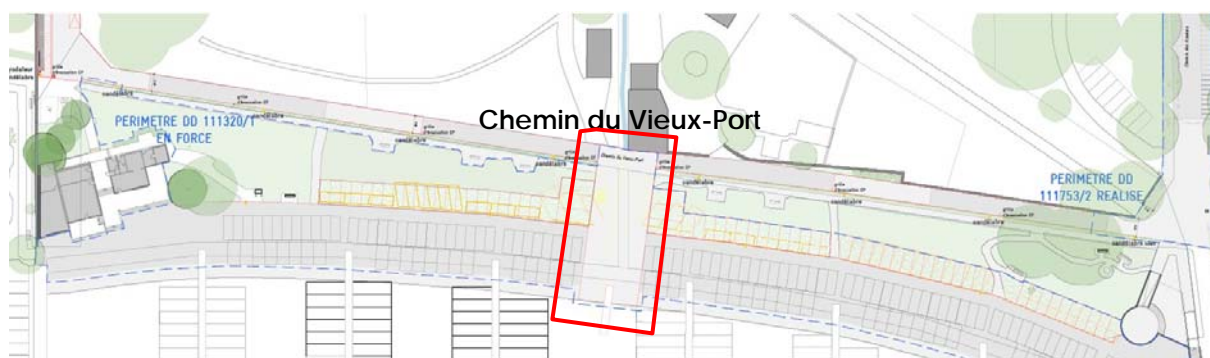
Photo après les travaux de réaménagement réalisés sur le chemin des Gravieres et le chemin Huber-Saladin

---

Plus d'informations au sujet de ce chantier apparaissent sur notre site, « [versoix.ch](http://versoix.ch) ».  
L'avancement de celui-ci peut être effectué grâce aux photos qui ont été prises durant les travaux et il est également possible de consulter le message lié à ce crédit d'investissement.

## 1.2 RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS CENTRAL AU PORT

La zone de stationnement des bateaux sera réfectionnée, dans un deuxième temps.  
Il est prévu de remplacer les pavés par un revêtement uniforme dans le but de supprimer les interstices, et les mauvaises herbes qui y poussent. En plus de la réfection, ces travaux permettront de diminuer l'entretien dans ce secteur.  
Quant à la surface enherbée, elle reste en l'état, la Capitainerie ne souhaite pas agrandir le nombre de stationnement pour bateaux.



Extrait du plan de situation du projet de réaménagement de la zone de stationnement pour bateaux et du chemin du Vieux-Port, bureau d'architecture MSV

Le revêtement de la surface pour l'accès au lac, zone encadrée en rouge, serait en enrobé (grenaillé ou clouté). Pour permettre de diminuer les nuisances et l'impact sur la circulation, il est prévu de réaliser toute la surface en une seule fois, lorsque le chemin du Vieux-Port sera en cours de réaménagement.

L'autorisation de construire N° 111753-2 liée à ces travaux a été délivrée par l'Office compétent le 18 octobre 2019.

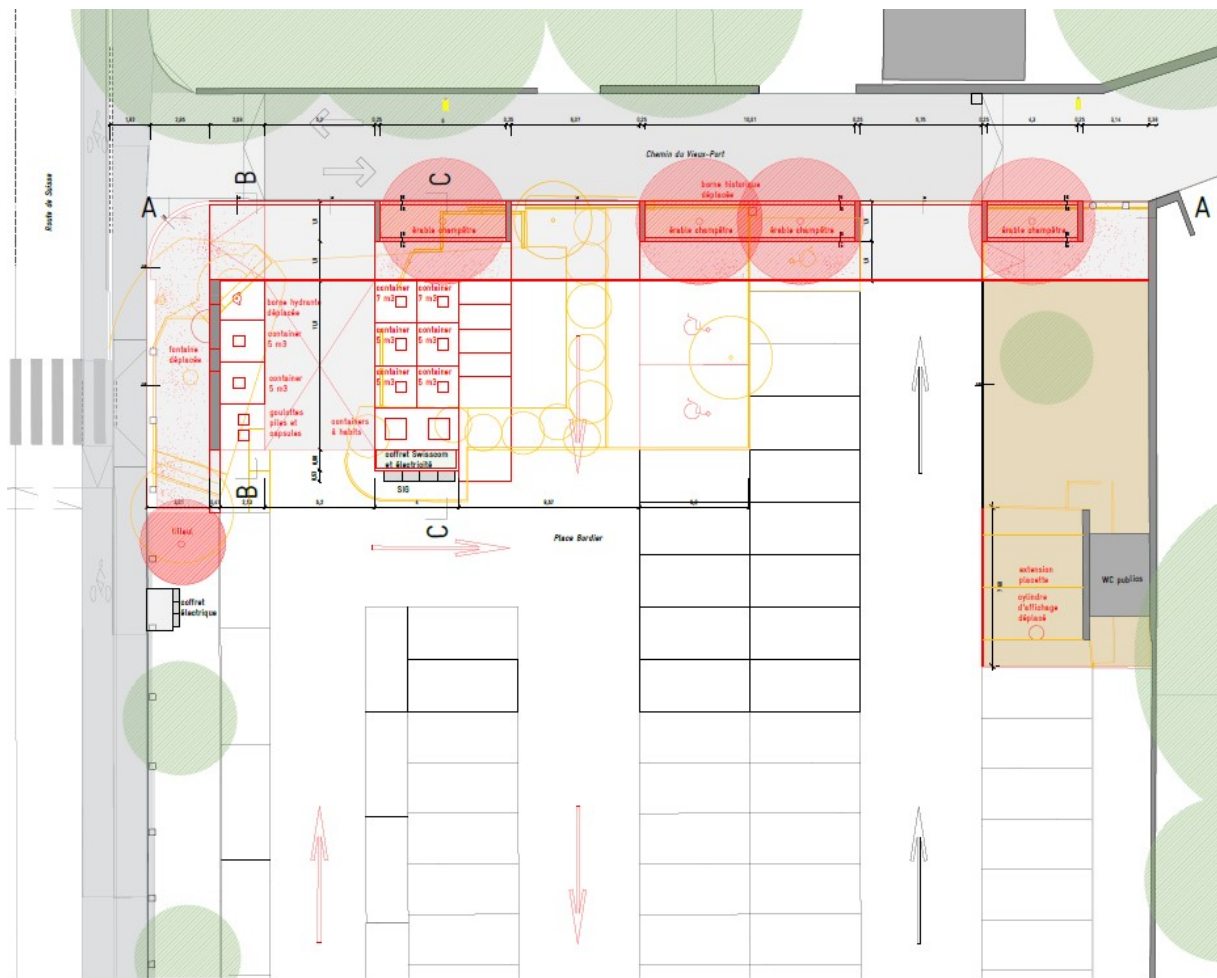
## 1.3 Réaménagement de la partie Nord de la Place Bordier, lien direct avec le chemin du Vieux-Port (compatible avec le réaménagement futur de la Place Bordier).

Le projet de réaménagement de la sortie Nord du parking de la Place Bordier comprend de nombreux aménagements.

Descriptif des travaux :

- Mise en sous-terrain des conteneurs enterrés des déchets (point de collecte existant).
- Création de bacs et plantation d'un alignement d'arbres.
- Réfection complète des enrobés de surface.
- Réaménagement du secteur, déplacement de la fontaine, colonne Morris, borne hydrante...
- Remise à neuf de l'éclairage public.

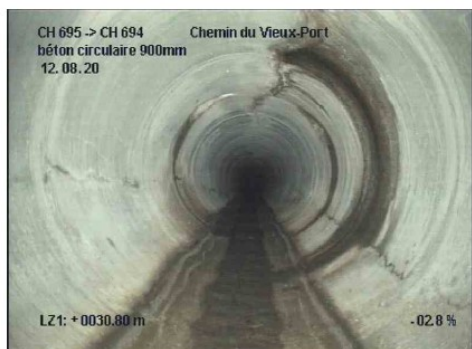
Le projet est en cours de validation, l'autorisation de construire n'a pas encore été déposée.



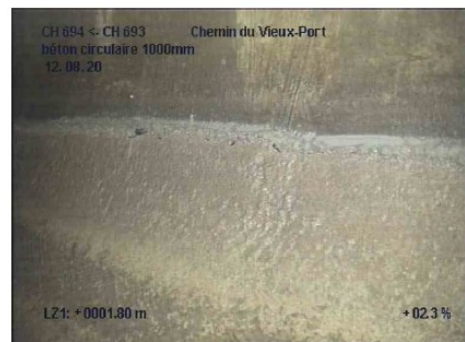
Extrait du plan de situation du projet de réaménagement de la zone de stationnement pour bateaux et du chemin du Vieux-Port, bureau d'architecture MSV

#### 1.4 Réhabilitation des collecteurs eaux claires communaux et réfection des regards

Un contrôle approfondi de nos équipements publics a été effectué et des défauts structurels ont été relevés (fissures, pénétrations de branchements privés, éclat de paroi, porosité de la paroi...).

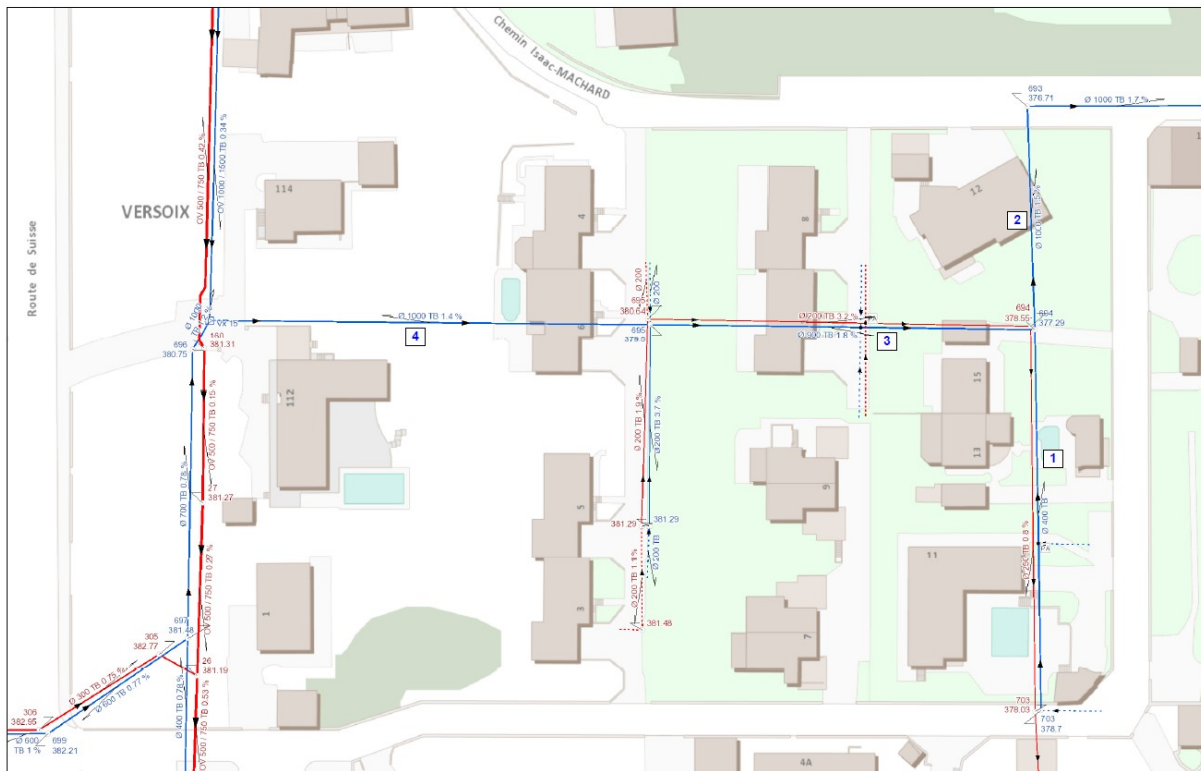


3-1-9A, 00:05:06, 30.80m  
Infiltration: suintement / entartrage de 1 h. à 3 h.



2-1-3B, 00:00:27, 1.80m  
Conduite poreuse de 4 h. à 8 h., Début

Extraits du rapport caméra, de l'état des collecteurs d'eaux claires, effectué par l'entreprise Liaudet Pial



Date d'impression : 12.08.2020

SITG - Tous droits réservés

Extrait du plan de situation des SITG, des collecteurs secondaires d'eaux pluviales, numérotés de 1 à 4, contrôlés et à réhabiliter

Ces travaux de réhabilitation seront alors effectués dans le cadre des travaux de réaménagement. De cette manière, l'entreprise sur place aura la possibilité de faire des sondages directement sur le collecteur, si nécessaire.

### 1.5 Mise à niveau des anciens horodateurs

La Place Bordier est déjà équipée d'horodateurs dernières générations, permettant le paiement par carte ou encore le paiement « sans contact ».

Le reste des chemins est encore équipés des anciens modèles, offrant uniquement le paiement en échange de monnaie.

Avec ces nouveaux horodateurs, l'utilisation est simplifiée et permet à tous les utilisateurs de payer leur temps de stationnement en entrant leur numéro de plaque d'immatriculation. Le numéro marqué devant la case de stationnement n'est donc plus à entrer dans le système de l'horodateur.

On note également que les horodateurs situés dans le secteur Port-Choiseul sont très sollicités en période estivale. Cet investissement serait ainsi rapidement amorti.

Pour les raisons citées ci-dessus, il est intéressant d'uniformiser le type d'horodateur avec une mise à niveau de tout le secteur, pour faciliter l'utilisateur ainsi que l'entretien de ceux-ci.

---

## 2. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

La réalisation du réaménagement des chemins est prévue au début de l'automne 2020, durant la période de « faible activité » du Port.

Le réaménagement de la zone de stationnement des bateaux pourrait être effectué l'automne 2021.

L'accès au Port sera fortement perturbé durant ces travaux, une coordination étroite avec la capitainerie et les usagers du Port sera programmée avant le démarrage de travaux.

Pour la première étape de travaux prévue en novembre 2020, les travaux se dérouleront de la manière suivante pour une durée d'environ 5 mois :

De novembre à mars,

- Construction du trottoir et remplacement de l'éclairage public.
- Réhabilitation des collecteurs communaux.
- Réaménagement de l'accès central du Port.
- Pose des enrobés.

Dès avril,

- Grenailage des enrobés (printemps).

Et parallèlement et selon les conditions météorologiques,

- Accès central au Port.
- Secteur Nord du parking de la Place Bordier (point de collecte des déchets, arbres...)

## 3. MARCHÉ A SUIVRE

- Autorisation de construire en force pour le réaménagement des surfaces (sauf pour la Place Bordier)
- Retour des offres de génie-civil (septembre 2020)
- Adjudication des travaux à l'entreprise (octobre 2020)
- Approbation du FIA pour le financement de la remise en état des collecteurs (novembre 2020)
- Préavis Commission Aménagement et Travaux (29.09.2020)
- Préavis Commission des Finances, Administration et Economie (01.10.2020)
- Vote du crédit de construction par le Conseil municipal (05.10.2020)
- Démarrage chantier, novembre 2020



---

#### 4. PLAN FINANCIER

##### 4.1 – RÉAMÉNAGEMENT DE SURFACE DU CH. DU VIEUX-PORT & DU CH. I-MACHARD

Travaux de génie civil pour le réaménagement de surface des chemins du Vieux-Port, Isaac-Machard	CHF 840'000.-
Eclairage public : remplacement de l'éclairage public (y compris génie civil)	CHF 200'000.-
Défense incendie : révision BH du secteur, remplacement des BH souterrain par B. Hydrante	CHF 20'000.-
Marquage définitif	CHF 10'000.-
Mobilier urbain (bancs, poubelles, épingles à vélos,...)	CHF 15'000.-
<b>Sous-total :</b>	<b>CHF 1'085'000.-</b>

##### 4.2 – RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS CENTRAL AU PORT

Travaux de génie civil pour le réaménagement de surface de l'accès central au Port (y compris mise à ciel ouvert du Bief)	<b>CHF 150'000.-</b>
---	----------------------

##### 4.3 – RÉAMÉNAGEMENT NORD DE LA PLACE BORDIER

Travaux de génie civil pour le réaménagement de surface de la zone Nord de la Place Bordier	CHF 190'000.-
Construction de bacs à arbre (y compris plantation des arbres et arrosage)	CHF 50'000.-
Construction du point de collecte des déchets enterré sur le parking Bordier (y compris génie civil)	Dans crédit conteneurs Enterrés – Phase II
Mobilier urbain (bancs, poubelles, épingles à vélos,...)	CHF 5'000.-
<b>Sous-total :</b>	<b>CHF 245'000.-</b>

##### 4.4 – RÉHABILITATION DES COLLECTEURS EAUX CLAIRES

Travaux d'assainissement pour la remise en état des collecteurs secondaires (y compris éventuels raccordements de sacs d'eaux pluviales)	<b>CHF 110'000.-</b>
--	----------------------

##### 4.5 – MISE À NIVEAU DES ANCIENS HORODATEURS

Changement des huit horodateurs existants (y compris génie civil)	<b>CHF 80'000.-</b>
---	---------------------

##### 4.6 – HONORAIRES

Honoraires ingénieurs civil (+coordination) y compris débours	CHF 145'000.-
Honoraires architectes y compris débours	CHF 60'000.-
Honoraires géomètres	CHF 20'000.-

---

Laboratoire et expertise (y compris pour ch. I. Machard/Vieux Port).	CHF 10'000.-
<b>Sous-total :</b>	<b>CHF 235'000.-</b>
Divers + imprévus ~ 5 %	CHF 95'000.-
<b>Total :</b>	<b>CHF 2'000'000.-</b>

Les annuités d'amortissement et les frais financiers relatifs aux travaux d'assainissement y compris les honoraires y relatifs, soit environ CHF 100'000.-, devraient être intégralement compensés par le loyer annuel versé par le FIA.

## 5. CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil administratif de la Commune de Versoix vous invite à réserver un accueil positif à cette demande de crédit de CHF 2'000'000.- TTC.